



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 37-2217-0  
**Date de parution :** 2025/05/01

**Numéro de la version :** 4.00  
**Remplace la version datée de :** 2024/12/13

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Encre rouge pour impression goutte à la demande 8972UV 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

75-0302-7043-5 75-0302-9787-5

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Encre

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division de la stratégie de marque et du transport  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Carcinogénicité : Catégorie 1B.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer des brûlures chimiques gastrointestinales.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : tube digestif | système immunitaire | rein/voie urinaire | la peau.

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Obtenir, lire et suivre toutes les consignes de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires.

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

32% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

91% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Acrylate d'isobornyle	5888-33-5	10 - 30 Secret Fabrication *	Acrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle
Acrylate d'isooctyle	29590-42-9	10 - 30 Secret Fabrication *	acide 2-propénoïque, d'ester d'isooctyle
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	2399-48-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Ester (tétrahydro-2-furanyl) méthylique de l'acide 2-propénoïque
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	72162-39-1	5 - 10 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	3 - 7 Secret Fabrication *	Diacrylate d'hexaméthylène
Pigment organique	Secret Fabrication	3 - 7	Ne s'applique pas
Oxyde de triméthyl-2,4,6-benzoyldiphénylphosphine	75980-60-8	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
Benzophénone	119-61-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Méthanone, diphenyl
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	193098-40-7	1 - 5 Secret Fabrication *	1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés
Ingrédient exclusif	Secret Fabrication	1 - 5	Not Applicable
Acides naphténiques	1338-24-5	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Acides naphténiques
Camphène	79-92-5	< 0.3	Camphène
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	< 0.04	Acides naphténiques, sels de nickel

Pigment organique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Ingrédient exclusif est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

**5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

**5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

**Les sous-produits nocifs de décomposition**

Substance

Monoxyde de carbone  
Bdioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion  
Durant la combustion

**5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailleur de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Benzophénone	119-61-9	AIHA	MPT:0.5 mg/m <sup>3</sup>	
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	AIHA	MPT:1 mg/m <sup>3</sup> (0.11 ppm)	Sensibilisant Cutanée
Acrylate de tétrahydrofuryle	2399-48-6	Fabricant déterminé	MPT:0.1 ppm(0.64mg/m <sup>3</sup> ); STEL:0.3 ppm(1.91 mg/m <sup>3</sup> )	Sensibilisant Cutanée
Acrylate d'isooctyle	29590-42-9	AIHA	MPT:37.5 mg/m <sup>3</sup> (5 ppm)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide
couleur	Rouge
Odeur	Modérée acrylate
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	> 93,3 °C
Point d'éclair :	>=93,3 °C [Méthode de test:Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	< 1 333,2 Pa [ @ 20 °C ]
Densité de vapeur relative	> 1 [Ref Std:Air=1]
Densité	1,04 g/ml
Densité relative	1,04 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>

<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Viscosité Cinématique</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>

<b>Caractéristiques des particules</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

## **SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse peut se produire. (En cas d'épuisement de l'inhibiteur ou d'exposition à la chaleur)

### **10.4 Condition à éviter**

La lumière.

### **10.5 matériaux incompatibles**

Agents oxydants forts.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

#### Substance

Aucun connu.

#### Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## **SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

**Les informations ci-dessous peuvent être inconsistentes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

##### **Inhalation :**

Peut être nocif si inhalé. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### **Contact avec la peau :**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et

desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

#### Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aigües à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissements. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets immunologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure une modification du nombre de cellules immunitaires, une réaction cutanée et/ou respiratoire allergique et des changements au niveau de la fonction immunitaire. Effets gastro-intestinaux : Les signes/symptômes peuvent inclure : douleur abdominale, maux d'estomac, nausée, vomissement et diharée.

Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse. Effets cutanés : Signes et symptômes probables : rougeur, démangeaisons, acné ou bosses sur la peau.

#### Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

#### Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
COMPOSÉS DE NICKEL (A L'EXCEPTION DES ALLIAGES)	61788-71-4	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
COMPOSÉS DE NICKEL	61788-71-4	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Benzophénone	119-61-9	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >5 - =12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Acrylate d'isobornyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acrylate d'isobornyle	Ingestion	Rat	LD50 4 350 mg/kg
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Rat	LD50 882 mg/kg
Acrylate d'isoctyle	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acrylate d'isoctyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Lapin	LD50 3 636 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Pigment organique	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

Pigment organique	Inhalation-poussières / brouillard		LC50 estimée à > 12,5 mg/l
Pigment organique	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoylidiphénylphosphine	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoylidiphénylphosphine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzophénone	Dermale	Lapin	LD50 3 535 mg/kg
Benzophénone	Ingestion	Rat	LD50 1 900 mg/kg
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Ingestion	Rat	LD50 >500, <2,000 mg/kg
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 2,8 mg/l
Acides naphténiques	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Acides naphténiques	Ingestion	Rat	LD50 5 880 mg/kg
Camphène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Camphène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de nickel	Ingestion	Rat	LD50 419 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Jugement professionnel	Irritant
Acrylate d'isobornyle	Lapin	Irritation minimale.
Acrylate de tétrahydrofurture	Lapin	Corrosif
Acrylate d'isoctyle	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Composants similaires	Irritant
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant
Pigment organique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoylidiphénylphosphine	Lapin	Aucune irritation significative
Benzophénone	Lapin	Aucune irritation significative
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques	Lapin	irritant légère
Camphène	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professionnel	Irritation minimale.

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate d'isobornyle	Lapin	irritant légère
Acrylate de tétrahydrofurture	Lapin	Corrosif
Acrylate d'isoctyle	Risques pour la santé similaires	irritant légère
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-	Composa	Irritant grave

isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	nts similaires	
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant modéré
Pigment organique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoylidiphénylphosphine	Lapin	Aucune irritation significative
Benzophénone	Lapin	irritant légère
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Lapin	Irritant grave
Acides naphténiques	Lapin	Irritant modéré
Camphène	Lapin	Irritant modéré
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professionnel	irritant légère

#### Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate d'isobornyle	Hommel et animal	sensibilisant
Acrylate de tétrahydrofuryle	Jugement professionnel	sensibilisant
Acrylate d'isoctyle	Mouris	sensibilisant
Diacrylate d'hexaméthylène	Cochon d'Inde	sensibilisant
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoylidiphénylphosphine	Mouris	sensibilisant
Benzophénone	Cochon d'Inde	Non classifié
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Cochon d'Inde	Non classifié
Acides naphténiques	Cochon d'Inde	sensibilisant
Acides naphténiques, sels de nickel	Composants similaires	sensibilisant

#### Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professionnel	sensibilisant

#### Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Acrylate d'isobornyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Acrylate de tétrahydrofuryle	In Vitro	N'est pas mutagène
Acrylate d'isoctyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diacrylate d'hexaméthylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoylidiphénylphosphine	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzophénone	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzophénone	In vivo	N'est pas mutagène
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	In Vitro	N'est pas mutagène
Acides naphténiques	In vivo	N'est pas mutagène
Acides naphténiques	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces

		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Camphène	In Vitro	N'est pas mutagène
Camphène	In vivo	N'est pas mutagène
Acides naphténiques, sels de nickel	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphténiques, sels de nickel	In vivo	Mutagénique

**Cancérogénicité :**

<b>Nom</b>	<b>Voie</b>	<b>Espèces</b>	<b>Valeur</b>
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Benzophénone	Dermale	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Benzophénone	Ingestion	Multiple espèces animales	Cancérogène
Acides naphténiques, sels de nickel	Inhalation	Composants similaires	Cancérogène

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

<b>Nom</b>	<b>Voie</b>	<b>Valeur</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultat de l'essai</b>	<b>Durée d'exposition</b>
Acrylate d'isobornyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	31 jours
Acrylate d'isobornyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acrylate d'isobornyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	Dermale	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	90 jours
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/jour	90 jours
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours
Acrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57	avant l'accouplement et pendant

				mg/kg/jour	la gestation
Acrylate d'isoctyle	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acrylate d'isoctyle	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acrylate d'isoctyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Diacrylate d'hexaméthylène	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoïldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoïldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoïldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	85 jours
Benzophénone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	2 génération
Benzophénone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/jour	2 génération
Benzophénone	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Acides naphténiques	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acides naphténiques	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	28 jours
Acides naphténiques	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Camphène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Acides naphténiques, sels de nickel	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	2 génération

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition

Acrylate de tétrahydrofuryle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acrylate d'isoctyle	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Acrylate d'isoctyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg	
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Diacrylate d'hexaméthylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl), polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acides naphténiques	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Camphène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acrylate d'isobornyle	Ingestion	tube digestif   système immunitaire   rénale et / ou de la vessie   cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   Système nerveux   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	31 jours
Acrylate d'isoctyle	Dermale	cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   système immunitaire   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acrylate d'isoctyle	Ingestion	Système endocrinien   foie   rénale et / ou de la vessie   cœur   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	90 jours

		vasculaire   système immunitaire   muscles   Système nerveux   yeux   système respiratoire   système vasculaire				
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	la peau	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 70 mg/kg/day	80 semaines
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	la peau   sang   foie   rénale et / ou de la vessie   Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
Benzophénone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 75 mg/kg/day	14 semaines
Benzophénone	Ingestion	cœur   système vasculaire   foie   système immunitaire   Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   Système nerveux   yeux   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 850 mg/kg/day	14 semaines
1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Ingestion	tube digestif   système immunitaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	28 jours
Acides naphténiques	Ingestion	Système endocrinien   foie   cœur   la peau   tube digestif   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   muscles   Système nerveux   yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 881 mg/kg/day	90 jours
Camphène	Ingestion	foie   rénale et / ou de la vessie   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Acides naphténiques, sels de nickel	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	13 semaines

### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux normes sur les produits exigences de notificatifs chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	37-2217-0	<b>Numéro de la version :</b>	4.00
<b>Date de parution :</b>	2025/05/01	<b>Remplace la version datée de :</b>	2024/12/13

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**